

B'NAI BRITH'S EIGHT-POINT PLAN TO TACKLE ANTISEMITISM

1

Institute Dedicated Hate Crime Units in Every Major City

The lack of investment in hate crime-specific units contributes to both a perceived sense of impunity for the purveyors of hate crimes and generates frustration on the part of affected communities. Dedicated hate crimes units could produce more substantive results in the field, including the laying of more charges, and further enhance the credibility of police services among the broader community.

2

Provide Enhanced Training for Hate Crimes Officers

What often appears to be a clear-cut case of a hate crime can be interpreted differently among police services. A standard understanding of what constitutes a hate crime is critical, as well as proper liaison functions between police services and civil society organizations representing affected communities, such as the League for Human Rights.

3

Publish the Attorney-General's Guidelines for Sections 318 and 319

The Attorney-General's decision-making process on hate propaganda prosecutions is not public and therefore open to charges of political bias. B'nai Brith believes revealing the internal guidelines elucidating this process will help the public know when to submit complaints to law enforcement, and clarify what is and is not legal. This would also aid police in better identifying hate crimes as they occur.

4

Declare a Zero-Tolerance Approach to Government Funding of Antisemitism

Government funding has again found its way to organizations that have promoted antisemitism in the past. Government must be vigilant when dispensing public funds to such organizations, and take swift action when such instances come to its attention, including an immediate withdrawal of all publicly-provided funds.

5

Introduce Anti-SLAPP Legislation in All Provinces and Territories

Only B.C., Ontario and Quebec have enacted legislation opposing Strategic Lawsuits Against Public Participation, or "*anti-SLAPP*" legislation, which is meant to prevent frivolous libel lawsuits designed to dissuade groups engaging in issues of public interest by using lawsuits to intimidate and deter critique or inquiry. B'nai Brith encourages all provinces and territories to enact this legislation so this protection can be extended to the benefit of all Canadians.

B'NAI BRITH'S EIGHT-POINT PLAN TO TACKLE ANTISEMITISM

6

Hold Post-Secondary Institutions Accountable for Campus Antisemitism

Post-secondary institutions recently surfaced as significant breeding grounds for antisemitism in Canada, including through an increase in far-left activism against Israel. This has a caustic effect on Jewish students, who are increasingly reporting incidents of vandalism and threats of violence. Post-secondary institutions must do more to combat antisemitism, as do provincial ministries of education, including enforcing existing anti-discrimination policies and ensuring that appropriate disciplinary measures are employed.

7

Adopt a National Action Plan for Antisemitism

Canada must adopt a National Action Plan to Combat Antisemitism, as have France and Norway, in recognition that adequate resources must be offered to strategically combat anti-Jewish rhetoric. Such a plan would involve all levels of government, which could help law enforcement, communities, and schools prevent and respond to antisemitism by implementing anti-bias education and hate crimes prevention programs.

Holocaust and anti-bias education must be standardized across Canada.

Canada must continue to utilize its influence at various international forums to combat antisemitism and encourage the improvement of data collection of antisemitic hate crimes. All three levels of governments should adopt the IHRA definition of antisemitism to better inform public policy, standardize the understanding of antisemitism, and incorporate the definition into police training and cross-country educational systems.

8

Develop an Action Plan to Counter Online Hate

In the absence of the prior section 13 of the Canadian Human Rights Code, a fresh federal strategy is needed to deal with the gap in Canada's hate laws. B'nai Brith believes that the federal government, along with social media platforms and other stakeholders, can work in tandem to establish a viable strategic plan to counter online hate.

Government must examine how to strengthen laws against perpetrators of online hate and improve law enforcement training in how to respond. B'nai Brith recommends that social media platforms and relevant stakeholders enhance transparency and improve accountability, ensure stronger policies against hate, and expand response tools for the targets of hate.

A broad-based plan adapted to today's circumstances, involving all levels of government, industry, and the targets of online hate themselves, is essential to combating the spread of antisemitism in the 21st century.

PLAN EN HUIT POINTS POUR S'ATTAQUER À L'ANTISÉMITISME DE B'NAI BRITH

1

Instituer des unités dédiées aux crimes haineux dans chaque grande ville

Le manque d'investissements dans les unités dédiées aux crimes haineux contribue au sentiment d'impunité des auteurs de crimes haineux et génère de la frustration au sein des communautés touchées. Ces unités dédiées aux crimes haineux pourraient produire des résultats plus importants sur le terrain, notamment en portant davantage d'accusations, en plus d'accroître la crédibilité des services de police au sein de la communauté en général.

2

Offrir une formation améliorée aux agents qui combattent les crimes haineux

Souvent, ce qui semble un crime haineux évident est interprété différemment au sein des différents services de police. Une compréhension uniforme de ce qui constitue un crime haineux est essentielle; il faut également des liens appropriés entre les services de police et les organisations de la société civile qui représentent les communautés touchées, comme la Ligue des droits de la personne.

3

Publier les Directives du Procureur général pour les articles 318 et 319

Le processus décisionnel du Procureur général concernant les poursuites pour propagande haineuse n'est pas public, et il est par conséquent ouvert à des accusations de biais politique. B'nai Brith Canada estime que la publication des lignes directrices internes qui éclairent ce processus aidera le public à savoir quand se plaindre à la police canadienne et les aidera à rester du bon côté de la loi. Cela aiderait également les services de police à identifier les crimes haineux.

4

Déclarer la tolérance zéro à l'égard du financement gouvernemental de l'antisémitisme

Encore une fois, du financement gouvernemental s'est rendu aux organisations qui ont déjà fait la promotion de l'antisémitisme dans le passé. Le gouvernement doit être vigilant lors de l'octroi de fonds publics à de telles organisations, et prendre des mesures rapides lorsque de tels cas lui sont signalés, y compris le retrait immédiat de tous les fonds publics octroyés.

5

Introduire une législation anti-SLAPP (anti-poursuite-bâillon) dans toutes les provinces et tous les territoires

Actuellement, la C.-B., Ontario et le Québec sont les seules provinces à avoir adopté une loi contre les « SLAPP » (Strategic Lawsuit Against Public Participation), laquelle est destinée à empêcher les poursuites en diffamation frivoles conçues pour dissuader des groupes de participer aux enjeux d'intérêt public, pour les intimider, et empêcher les critiques ou les enquêtes. B'nai Brith Canada encourage l'ensemble des provinces et des territoires à adopter cette loi afin que cette protection soit étendue à l'échelle du Canada, au profit de tous les Canadiens.

PLAN EN HUIT POINTS POUR S'ATTAQUER À L'ANTISÉMITISME DE B'NAI BRITH

6

Tenir les universités responsables de l'antisémitisme sur les campus

Récemment, les universités sont devenues des incubateurs importants pour l'antisémitisme au Canada, notamment en raison d'une hausse de l'activisme d'extrême gauche dirigé contre Israël. Cela a un effet caustique sur les étudiants juifs, qui signalent de plus en plus d'incidents de vandalisme et de menaces de violence. Les universités doivent en faire plus pour lutter contre l'antisémitisme, tout comme les ministères provinciaux de l'Éducation, notamment en appliquant les politiques anti discrimination existantes et en s'assurant que des mesures disciplinaires appropriées sont utilisées.

7

Adopter un plan d'action national contre l'antisémitisme

Le Canada doit adopter un plan d'action national pour lutter contre l'antisémitisme, comme l'ont fait la France et la Norvège, qui reconnaît que des ressources adéquates doivent être disponibles pour lutter stratégiquement contre toutes les formes de rhétorique anti-juive. Un tel plan inclurait tous les niveaux de gouvernement, ce qui aiderait les forces de l'ordre, les communautés et les écoles à prévenir l'antisémitisme et à y réagir en offrant une éducation anti-préjugés efficace et des programmes de prévention des crimes haineux.

L'éducation à l'Holocauste et l'éducation anti-préjugés doivent être normalisées à travers le Canada. Le Canada doit également continuer à utiliser son influence sur les différents forums internationaux pour lutter contre l'antisémitisme et encourager la collecte de données sur les crimes haineux antisémites. Les trois paliers de gouvernement doivent adopter la définition de l'antisémitisme de l'AIMH afin d'éclairer plus efficacement les politiques publiques, normaliser la compréhension de l'antisémitisme ainsi qu'inclure la définition dans la formation des policiers et les systèmes d'éducation à travers le pays.

8

Élaborer un plan d'action pour contrer la haine en ligne

En l'absence de la section 13 précédente du Code canadien des droits de la personne, une nouvelle stratégie fédérale est nécessaire pour combler l'écart dans les différentes lois haineuses canadiennes. B'nai Brith estime que le gouvernement fédéral, ainsi que les plateformes de médias sociaux et les autres intervenants pertinents, peuvent collaborer pour établir un plan stratégique viable pour contrecarrer la haine en ligne.

Le gouvernement doit examiner les façons de renforcer les lois contre les auteurs de haine en ligne et améliorer la formation des forces de l'ordre sur la façon de réagir à la haine en ligne. B'nai Brith recommande que les plateformes de médias sociaux et les intervenants concernés améliorent leur transparence et l'imputabilité, élaborent des politiques plus solides contre la haine et étendent l'application de ces outils de réponse aux cibles de la haine. Un plan général adapté à la situation actuelle, qui implique tous les paliers de gouvernement, l'industrie et les cibles de la haine en ligne elles-mêmes, est essentiel pour combattre la propagation de l'antisémitisme au 21^e siècle.